**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D’ENSEIGNEMENT**

## RELATIONS INTERNATIONALES :

## QUESTIONS GEOPOLITIQUES ET ECONOMIQUES

## CONTEMPORAINES

**ENSEIGNEMENT supérieur de type court**

**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

|  |
| --- |
| **CODE : 715102U32D3** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1er septembre 2021,**

**sur avis conforme Conseil général**

|  |
| --- |
| RELATIONS INTERNATIONALES :QUESTIONS GEOPOLITIQUES ET ECONOMIQUES CONTEMPORAINES **enseignement superieur de type court** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement doit :

1. concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

1. d'appréhender l’évolution de l’environnement économique international ;
2. d’identifier et de caractériser les impacts de cette évolution sur la vie des affaires ;
3. d’acquérir les bases de l’analyse géopolitique ;
4. d’analyser les enjeux politico-économique dans le contexte de la mondialisation ;
5. de développer une réflexion critique à cet égard.
6. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

*Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant devra prouver qu’il est capable de mettre en œuvre au moins deux des capacités suivantes, au choix du chargé de cours,*

1. présenter et analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques permettant d'expliquer, au choix :

* la détermination des équilibres de marché (micro et macro-économiques),
* les agrégats macro-économiques,
* l'interaction entre les variables monétaires et réelles ;

1. analyser les phénomènes liés à la croissance économique : revenus, emploi, cycles, inflation, chômage ... ;
2. établir, à la lumière de faits contemporains, les relations entre les fondements théoriques développés par différents courants de la pensée économique et les principales politiques économiques mises en œuvre par les pouvoirs publics ;
3. appliquer les concepts théoriques de la macro-économie pour :

* cerner l'évolution récente des relations économiques internationales ;
* apprécier les conséquences de la mondialisation de l'économie, de la libéralisation des échanges, du développement d'unions économiques ou monétaires.
  1. **Titres pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l’unité d’enseignement « Faits et institutions économiques »,

code 715101U32D2, classée au niveau de l’enseignement supérieur de type court.

1. **ACQUIS D’APPRENTISSAGE**

# **Pour atteindre le seuil de réussite,** l’étudiant sera capable,

*sur un thème avalisé par le chargé de cours, mettant en jeu une problématique politico-économique internationale simple,*

* d’élaborer un dossier d’étude comprenant :
* l’identification et l’évolution récente du phénomène,
* l’exposé succinct des référents théoriques nécessaires à l’analyse,
* l’analyse objective du phénomène,
* l’appréciation des conséquences, notamment en termes de déséquilibres économiques et d’insécurité politique,
* une description commentée des risques en matière de commerce international et des mesures préventives à prendre par les opérateurs ;
* de présenter oralement ce rapport.

# **Pour la détermination du degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

* niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
* niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
* niveau d’intégration : la capacité à s’approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
* niveau d’autonomie : la capacité de faire preuve d’initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

1. **PROGRAMME**

L'étudiant sera capable :

à partir d’études de cas relatifs à des problématique politico-économiques internationales,

* de mettre en évidence le phénomène de mondialisation de l’économie (y compris la globalisation financière) et ses principales conséquences ;
* d’analyser les problèmes induits par ce phénomène, et d’y porter un regard critique ;
* d’acquérir les techniques de base de l’analyse géopolitique ;
* d’analyser des phénomènes tels que :
* l’opposition des idéologies (blocs politiques, religions, guérillas…),
* les conflits territoriaux et ethniques,
* la résurgence des nationalismes,
* la politique extérieure des grands pays,
* le contrôle des ressources naturelles (eau, hydrocarbures, …),
* la pauvreté,
* … ,

*en établissant les liens entre les dimensions politiques et économiques,*

* d’en tirer des conséquences en matière de commerce international ;
* d’envisager, s’il échet, les mesures à prendre par les opérateurs confrontés à ces problèmes.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences issues d’une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination du cours** | **Classement** | **Code U** | **Nombre de périodes** |
| Questions géopolitiques et économiques contemporaines | CT | B | 32 |
| **7.2. Part d’autonomie** | | P | 8 |
| Total des périodes | |  | 40 |